

# Procès-verbal 26 avril 2022

Tuesday, September 22, 2020 8:26 AM

Conseil d'établissement

**Mardi 26 avril 2022**

**19h00**

En présentiel

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercie

## PROCÈS-VERBAL

Présents	Absents	Noms	Titre	Présents	Absents	Nom	Titre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Caroline Michaud	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	M. Jean- Patrick Lacoste	Substitut
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent Délégué au comité de parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mme Michelle Kelley	Substitut
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Bourassa	Membre parent Délégué substitut au comité de parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Lacasse	Personnel enseignant				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martine Collette	Personnel enseignant				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Direction				

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
<b>Ouverture de l'assemblée</b>		19h05	Gestion des allergies alimentaires. Mme Allard demande un suivi concernant les politiques sur les allergies à l'école, Mme Pilon s'est informée auprès du CSSDGS et il va y avoir une révision complète de la politique. Mme Tremblay du SDG, mentionne qu'ils sont plus vigilent au niveau des arachides et des noix (règle interne au SDG), mais il n'y a aucune interdiction pour les élèves à manger des aliments contenant des noix.
1. La période de questions du public et des membres du CÉ.	5 min		
2. Vérification des présences			
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour			Mme Mélanie Touchette propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Cindy Dallaire appuie la proposition.
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 29 mars 2022			Il a été convenu, suite à une discussion, qu'il n'est pas du mandat du CÉ de prendre position concernant la problématique soulevée par Mme St- Pierre dans la classe de son fils. Il n'y aura donc aucune démarche de faite par les membres du CÉ. Mme Martine Collette propose l'adoption du procès -verbal. Mme Mélanie Touchette appuie la proposition.
5. <u>Information et consultation de la direction</u> 5.1 Politique et frais chargés aux parents et listes des effets scolaires (information)			5.1 Mme Pilon demande de prendre connaissance des documents, afin que l'on puisse en discuter à la prochaine réunion. S'il y a des propositions de changements sur les listes d'achat de matériel, elles devront être données à ce moment. Mme Pilon explique qu'il y a un nouveau manuel en anglais et en mathématique de la maison d'édition Chenelière qui est demandé afin de faciliter le suivi de l'enseignement lorsqu'il y a un nouvel enseignant à l'école. Ce manuel est inclus dans la liste d'achat de matériel des parents pour tous les élèves, à partir de la 2e à la 6e année. Mme Dallaire demande s'il y aura une commande d'effectuée, car les manuels sont parfois très difficiles à se procurer dans les commerces spécialisés. L'administration fera les vérifications nécessaires, afin de s'assurer que les parents puissent les acheter facilement.  Mme Pilon mentionne que les frais chargés aux parents sera pour l'année 2022-2023 : 1e année: 31,50\$ 2e année: 18 \$ 3e. année 24\$ 4e année 21,95\$ 5e année: 38,30\$ 6e année: 38,30\$ Préscolaire: 9,40\$  Il y a donc une augmentation de plus ou moins 5 \$ dans certains niveaux.

<p>5.2 Mesures de sécurités et politique d'encadrement des élèves / code de vie (art.75 et 76) (approbation)</p> <p>5.3 Prévion de l'organisation scolaire 22-23 (information)</p> <p>5.4 Budget initial école et surveillance du midi (information)</p> <p>5.5 Covid</p>			<p> Politique des frais aux...</p> <p>5.2  Code de vie - 8 mars -</p> <p>Mme Mélanie Touchette propose l'approbation du Mesures de sécurités et politique d'encadrement des élèves / code de vie. Mme Martine Collette appuie la proposition.</p> <p>5.3  1) Prévion organisati...</p> <p>Mme Pilon explique le tableau ci- dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a trois groupes au préscolaire de 17-17 et 18 élèves</li> <li>• Il y a un groupe de 22 élèves en 1ere année et un surplus de 15 élèves. Possibilité d'une classe multi avec 2e année, car il y a un surplus de 13 élèves également à ce niveau</li> <li>• Il y a deux groupes de 24 élèves en 2e année et surplus de 13 élèves.</li> <li>• Il y a déjà deux groupes de 25 élèves en 3e année.</li> <li>• Il y a déjà deux groupes de 21 élèves en 4e année.</li> <li>• Il y a déjà deux groupes de 26 élèves en 5e année, 1 élève en surplus.</li> <li>• Il y a déjà deux groupes de 22 et 23 élèves en 6e année.</li> </ul> <p>5.4 Le budget initial n'est pas terminé, il sera remis à la prochaine rencontre.</p> <p>5.5 Une lettre a été envoyée aux parents concernant les changements des mesures pour la covid. Les parents devront donc aller eux-mêmes sur le site internet du gouvernement afin de connaitre l'évolution de ses mesures.</p>
<p>6 <u>Information et consultation du président</u> 6.1 Correspondance 6.2 Information de la Présidente 6.3 Critères de sélection des directions d'école</p>			<p>6.1 Aucun message</p>
<p>Pause</p>			
<p>7. <u>Information des représentants du personnel</u> 7.1 Personnel du service de garde</p> <p>7.2 Personnel de soutien</p> <p>7.3 Personnel enseignant 7.3.1 Activités éducatives et parascolaires (approbation)</p>			<p>7.1 Mme Brigitte Tremblay explique le budget initial du SDG. Pour l'année 2022-2023, il y a 160 élèves de prévu comme clientèle régulière. Le revenu total est de 452 809\$. Le montant total des dépenses s'élève à 452 809\$. Ce n'est toutefois pas un budget final, il y aura des changements. Il y aura environ huit éducatrices pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que sept surveillants du midi.</p> <p>Mme Nadège propose l'adoption du budget initial de fonctionnement du SDG pour l'année 2022-2023. Mme Caroline Michaud appuie la proposition.</p> <p>Mme Brigitte Tremblay explique qu'il y aura une augmentation du prix pour le transport des élèves lors des journées pédagogiques. Les sorties auront lieu malgré tout et les frais seront assumés par le SDG. Elle explique les activités prévues pour les élèves lors des journées pédagogiques. Elle mentionne qu'une éducatrice Dominique Marcotte est en retrait préventif et ne reviendra pas d'ici la fin de l'année. Son groupe a été pris en charge et jumelé avec un autre groupe et tout va très bien. Le ratio est toutefois très bien respecté.</p> <p>7.2 Une nouvelle TES a été engagée au sein de l'école, son nom est Chancelle Mianda. Elle viendra en support aux autres TES.</p> <p>7.3 Première activité: Mme Collette présente une nouvelle activité pour les élèves du 2e cycle qui aura lieu au parc des hirondelles à Mercier. Il y aura deux entraîneurs de Rugby (Flag) présents, en plus de Mme Collette. Le coût total de l'activité est d'environ 941, 44\$ (montant approximatif, à confirmer) aucun frais n'est chargé aux parents, ce sera payé par l'enveloppe budgétaire. L'activité sera sur les heures du cours d'éducation physique.</p> <p>Mme Tremblay propose l'adoption de l'activité de Rugby. Mme Gruffy appuie la proposition.</p> <p>Deuxième activité: Mme Collette présente une deuxième activité d'ultimate freezbee, pour le 3e cycle. L'activité aura lieu en présence</p>

		<p>des titulaires et aura lieu au parc des hirondelles. Aucun frais chargé aux parents.</p> <p>Mme Caroline Michaud propose l'adoption de l'activité Ultimate Freezbee. Mme Martine Collette appuie la proposition.</p> <p>Troisième activité: Mme Annie Lacasse explique qu'"une activité a été redemandée avec une illustratrice le 3 mai pour les élèves du 2e cycle. Le projet a été envoyé à Culture à l'école de notre CSSDGS, qui subventionne les projets. Si l'école n'est pas retenu pour le projet, l'activité sera annulée.</p> <p>Mme Cindy Dallaire propose l'adoption de l'activité de l'illustratrice Mme Gruffy appuie la proposition.</p>
<p>8. Information des représentants des parents</p> <p>8.1 Représentant de la communauté</p> <p>8.2 Délégué au comité de parent</p> <p>8.3 Organisme de participation des parents</p>	<p>8.1 Aucun membre de la communauté.</p> <p>8.2 Mme Dallaire explique les points abordés lors de la réunion. Ils ont adopté l'horaire de rencontre pour la prochaine année, parlé de la soirée des bénévoles ainsi que de la conférence. <a href="https://go.triktruk.ca/ecoles?fbclid=IwAR0za1Lkf-dwJCYbprocwefpS43oMwCqIA_p-Uwu8AfXTIQSCNDkIgl4wIA">https://go.triktruk.ca/ecoles?fbclid=IwAR0za1Lkf-dwJCYbprocwefpS43oMwCqIA_p-Uwu8AfXTIQSCNDkIgl4wIA</a></p> <p>8.3 L'OPP cherche des idées pour organiser des activités pour les élèves. Il reste de l'argent des campagnes de financement antérieurs qui pourrait servir à payer les frais. Nous pourrions s'inspirer de notre thème : "UN MONDE À DÉCOUVRIR"</p>	 <p>Les membres de l'OPP sont en train de voir à l'organisation d'une activité pour l'école. Aucune activité n'est encore confirmée. Il y a une possibilité qu'une partie des sous de l'OPP soit utilisée pour la cérémonie de graduation des 6e année et que le reste soit pour une activité en début d'année 2022-2023.</p> <p>Graduation : chandail ou autres (exemple: chandail d'Audrey)</p>
9. Affaires diverses		<p>Le projet de culture hydroponique est en cour. Les élèves ont fait des pousses, qui seront plantées éventuellement dans la serre. Au courant de la semaine prochaine, la ville viendra installer du matériel en lien avec le projet. Il y a un bac par classe.</p> <p>La mairesse de la ville de Mercier Mme Lise Michaud, ainsi que le DGA du CSSDGS, Christian Duval, sont invités le 4 mai 2022 pour l'inauguration du projet et répondront à certaines questions préparées par les élèves "journalistes".</p> <p>Mme Pilon explique qu'il y a un projet pour mettre de la couleur dans l'école. Chaque classe a fait la proposition d'une phrase signifiante, qui sera inscrite dans les marches des escaliers de l'école. Chaque marche sera d'une couleur. Coût de 50\$ par marche, protégé par un vinyle et permanent.</p>
10. Prochaine réunion : mardi 24 mai 2022		Prochaine réunion le mardi 24 mai 2022
11. Levée de l'assemblée		Levée de la rencontre à 20h40

Mme Marie-Pier Allard  
Présidente

Mme Chantal Pilon  
Directrice